



Surendettement et vente immobilière

Par **mamyjo**, le **29/01/2014 à 18:33**

bonsoir, mon fils séparé de sa compagne, PACS dissout, tous 2 propriétaires d'un appart, muté dans un autre département, a déposé un dossier de surendettement pour avoir le temps de vendre cet appart. La vente est réalisée mais elle ne suffit pas à régler la banque prêteuse et autres dettes. (syndics, impôts etc..) au contraire cela va aggraver sa situation, car son ex s'est arrangée pour être insolvable. que faire? son dossier est au tribunal. Son ex a obtenu 2 ans de moratoire. Peut-il lui aussi en demander un? Il faut aussi régler officiellement la situation de leur enfant, procéder à quelques réparations auto, les calculs ne lui laissent que 450 € pour vivre. Et si le juge accepte le plan proposé par la BDF, c'est la galère!
Merci de me répondre et cordialement